SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1909

PRÉSIDENCE DE M. ED. PRILLIEUX.

M. F. Camus, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans cette séance, M. le Président proclame membres de la Société :

MM. TOURRET, instituteur, à la Ferté-Hauterive, par Bessay (Allier), présenté par MM. Ernest Olivier et Lassimone.

MADIOT, pharmacien de 1re classe, à Jussey (Haute-Saône), présenté par MM. Arbost et N. Roux.

MAUBLANC, secrétaire général de la Société mycologique de France, chef des travaux à la Station de Pathologie végétale, 11 *bis*, rue d'Alésia, à Paris, XIVe.

M. le Président annonce la réintégration dans la Société d'un ancien membre :

M. FENOUL (G.), instituteur, 18, rue Beaubourg, à Paris, IVe.

et deux nouvelles présentations.

M. Lutz lit la communication suivante :

Sur quelques *Polygonum* hybrides;

PAR M. L'ABBÉ F. HY.

La structure de la fleur chez nos *Polygonum* indigènes, au moins dans les espèces annuelles de la section *Persicaria*, est très favorable à la production d'hybrides. Les épis qui terminent leur tige et leurs rameaux portent deux sortes de fleurs entremêlées, les unes clistogames conformées pour l'auto-féconda-

tion, les autres qui s'épanouissent régulièrement, mais ne peuvent devenir fertiles sans l'apport d'un pollen étranger. Si ce pollen vient à être fourni par une espèce différente, ce qui doit arriver assez souvent avec des plantes vivant en société, il en naît une graine hybridée.

Les nouveaux individus issus de ces graines se reconnaissent au premier aspect au milieu de leurs congénères parce que leurs fleurs restant presque toutes ouvertes et stériles, il en résulte pour les inflorescences une apparence spéciale, due à un coloris plus clair.

Dès 1882 j'avais exposé ces faits dans une petite Note, la 3e sur les *herborisations de la Faculté des Sciences d'Angers*, et quelques années plus tard, pour répondre à une critique, dans la Revue de Botanique publiée à Courrensan (Gers), tom. IV, page 87.

Les *Polygonum* hybrides constatés alors dans nos environs étaient les suivants :

1° *P. minori-Persicaria* (× *P. strictum* Allioni ?), distribué sous le n° 3692 de la Société Rochelaise, et sous le n° 197 de la Soc. Franco-Helvétique.

2° *P. dubio-Persicaria* (× *P. bitense* Schultz), Soc. Roch., n° 3691.

3° *P. nodoso-Hydropiper* (× *P. laxum* Reichenbach).

4° *P. Persicaria-Hydropiper*.

5° *P. dubio-Hydropiper* (× *P. mite* G.G.)

6° *P. minori-dubium* (× *P. intermedium* mihi), Soc. F.-H., n° 540. — Soc. Rochel., n° 3815.

Depuis cette époque, tous les faits observés sont venus confirmer les assertions précédentes, au moins dans leur ensemble. Je voudrais néanmoins présenter ici quelques rectifications de détail. D'autre part, le nombre de ces hybrides s'est augmenté : j'en décrirai ici deux autres, dont un me paraît tout à fait nouveau et le second peu ou mal connu.

Le n° 6, indiqué comme produit du croisement du *P. minus* et *dubium*, me paraît plutôt aujourd'hui une plante autonome. Ses inflorescences, en tout semblables à celles du *minus*, ne portent à peu près que des fleurs closes et fertiles. Ce caractère n'avait pas manqué de me frapper, seulement j'expliquais

cette abondante et régulière fécondité par l'étroite affinité unissant les deux parents dont plusieurs auteurs, par exemple Cosson et Germain, ne font que deux variétés d'un même type. Il n'est pas étonnant dès lors que le produit de ces plantes, simple métis plutôt que véritable hybride, possède des graines bien conformées.

Cette explication toutefois ne peut plus me satisfaire, depuis que j'ai constaté la présence abondante du *Polygonum intermedium* en maintes localités où les deux ascendants présumés font complètement défaut. Il existe en cet état, par exemple, dans les marais salés de Vic-sur-Seille (Lorraine annexée), où la Société a pu le récolter lors de son herborisation du 27 juillet 1908. Il est plus simple de n'y voir qu'une variété robuste du type *minus*, comme on en connaît une autre variété plus grêle sous le nom de *P. pusillum*. Enfin ce nom de *P. intermedium* renouvelé de Ehrhart, herb. 94, mais précisé, a l'avantage de se rapprocher du sens que lui accordait son auteur primitif.

Si le *P. minori-Persicaria* est toujours rare, — et il semble même avoir disparu de la localité de la Baumette, près d'Angers, où on le récoltait jadis dans une dépression humide du sol aujourd'hui nivelé, — le *P. dubio-Persicaria* est, au contraire, extrêmement répandu, et il est probable qu'on le retrouvera partout où s'offrent les conditions favorables à son développement.

Je m'étais abstenu de mentionner en 1882 le *P. lapathifolio-Persicaria* de Reichenbach, bien que la plante soit très répandue autour d'ici et que je la conserve depuis longtemps en herbier sous le nom × *P. lenticulare.* Les caractères d'hybridité sont, en effet, le plus souvent peu marqués, par la raison que les productions quarteronnes qui le rattachent aux deux parents, et qui sont presque aussi fertiles, sont beaucoup plus répandues que le type hybride de première génération.

La description donnée dans la *Flore de France* par Grenier est d'ailleurs très exacte. J'ajouterai seulement quelques mots sur la structure de la fleur. Les sépales sont au nombre de 5, comme dans le *P. Persicaria*, et non 4 seulement, comme dans le *P. lapathifolium.* Seulement le sépale interne est notablement plus petit que les autres. Dans les fleurs ouvertes et stériles ils sont

pâles et faiblement nerviés, tandis que dans les fleurs clistogames et fertiles, les 2 externes d'un rouge foncé ont des nervures et des ponctuations presque aussi prononcées que dans le *P. lapathifolium*. Les achaines, vides d'ailleurs pour la plupart, ont la forme de lentilles légèrement biconvexes : un très petit nombre se montrent irrégulièrement triquètres. J'ai toujours soupçonné que la plante décrite par MEISSNER dans le *Prodrome* sous le nom de *P. nodosum*, et qui ne diffère guère du *P. lapathifolium* que par ses pédoncules lisses, pourrait se rapporter à cet hybride, bien que le dimorphisme des sépales n'y soit pas signalé.

Un autre hybride inédit, à mon sens, est le *P. minori-Hydropiper*, que j'ai trouvé croissant en abondance avec ses parents aux bords de la Loire, à Saint-Martin-de-la-Place, près Saumur, en août 1908. Il se place assez près du × *P. mite* entendu comme synonyme de *P. dudio-Hydropiper*, comme le font les auteurs de la *Flore de France*. Et c'est bien naturel, puisque la seule différence réside dans la parenté d'un seul côté, où les ascendants, tantôt *P. minus*, tantôt *P. dubium*, sont considérés souvent, nous venons de le voir, comme de simples variétés d'une même espèce.

Cependant les deux hybrides diffèrent notablement, et c'est un argument qui s'ajoute à ceux qu'on peut faire valoir pour éloigner spécifiquement les *P. minus* et *P. dubium*. En fait, ces deux types, à tout bien considérer, s'éloignent autant l'un de l'autre que tous leurs congénères de ce groupe : le premier ayant ses fleurs et ses achaines plus petits de près de moitié, avec 5 étamines ordinairement, au lieu de 6.

Quant à la nature du *P. minori-Hydropiper*, elle n'est pas douteuse. Il possède les petites fleurs et les bractées ciliées du *P. minus*; ses achaines, bien que très rares, sont presque aussi petits, longs à peine de 3 millimètres y compris le bec. D'autre part, ces mêmes fruits sont peu luisants, sans être toutefois aussi ternes que dans le *P. Hydropiper*, mais les épis sont ascendants et acuminés, les sépales verdâtres et légèrement ponctués-glanduleux.

Voici d'ailleurs la diagnose abrégée de cet hybride, pour lequel je proposerai le nom de × *P. Martinianum*, de son lieu d'origine, si l'on tient à la nomenclature binaire simple.

× Polygonum Martinianum hybr. nov. — *Caule stricto; foliis nitidis, lanceolatis*, 13 mm. *latis; vaginis et bracteis ciliatis; spicis laxis, acutis, ascendentibus; floribus parvis, hexandris, omnibus fere apertis et sterilibus; achæniis* (*rarissimis*) *parum lucidis, usque* 3 mm. *longis*. — Habitat inter parentes *P. minus* et *P. Hydropiper*. Sapor mitis.

Très voisin du *P. mite* (*P. dubio-Hydropiper*), il s'en distingue par la petitesse de ses fleurs et de ses achaines, mais surtout par les traces bien nettes de ponctuations glanduleuses sur le périanthe.

Peut-être serait-il utile en finissant de faire ressortir dans un tableau d'ensemble la valeur relative des caractères pouvant servir à classer les espèces françaises du groupe en question.

Polygonum, sect. ***Persicaria***.

I. Plantes vivaces à rhizome. Fleurs hétérostylées à étamines ou styles saillants..............	*P. amphibium* L.
II. Plantes sans rhizome. Fleurs en partie clistogames, à étamines et styles inclus.	
A. Pédoncules rugueux; 4 sépales à nervures saillantes et avec quelques glandes. Achaines lenticulaires à faces planes ou un peu concaves. Gaines peu ou pas ciliées.........................	*P. lapathifolium* L.
Épis grêles, longs et pendants; achaines petits.........................	Var. *nodosum*.
B. Pédoncules lisses; fleurs à 5 sépales faiblement nerviés. Gaines nettement ciliées. Achaines bombés sur les faces ou triquètres.	
a. 6 étamines (ordinairement); fleurs grandes; achaines > 3 mm.	
× Épis gros et denses; bractées brièvement ciliées........	*P. Persicaria* L.
× × Épis ± grêles et interrompus; bractées à longs cils.	
— Sépales ponctués-glanduleux; saveur âcre; achaines ternes; épis ordinairement aigus et ascendants......	*P. Hydropiper* L.
— Saveur herbacée; épis ordinairement obtus et penchés.	*P. dubium* Stein
b. 5 étamines (ordinairement); fleurs petites, d'un rouge vineux; achaines petits < 3 mm...............	*P. minus* Huds.
— Feuilles atteignant ou dépass. 1 cm. de large...........	Var. *intermedium*
— Feuilles très étroites < 5 mm. de largeur...............	Var. *pusillum*

Le *Polygonum serrulatum* de la région méditerranéenne appartient, sans doute, à cette seconde division, bien que les tiges soient vivaces; il serait bon toutefois de vérifier sur le vivant sa structure florale.

Note additionnelle sur le **Polygonum mite**.

Dans les pages qui précèdent, le *P. mite* a toujours été compris dans le sens que lui attribue Grenier (*Flore de France*, comme *P. Hydropiperi-dubium*, t. III, p. 50). Il faut remarquer toutefois que l'idée d'hybridité, vaguement émise par Meissner dans le *Prodrome*, ainsi que par Boissier (*Flora Orientalis*, t. IV, p. 1 029), n'a pas été adoptée par la majorité des auteurs. Sans doute parce que dans les deux ouvrages cités, le *P. mite* est rapporté comme synonyme au *P. dubium* de Stein (ou *laxiflorum* Weih), lequel est une espèce parfaitement autonome.

Boreau est l'un des rares botanistes français qui décrive le *P. mite* comme espèce distincte (*Fl. Centr.*, 3e éd., t. II, p. 558). Encore faut-il noter que dans la 2e édition de son ouvrage il se rangeait encore à l'opinion commune qui l'identifie avec le *P. dubium*. A un de ses élèves qui le pressait un jour de questions à ce sujet il répondit par cette consultation originale : « Vous n'avez qu'à suivre les bords de la Maine au-dessous du pont de la Basse-Chaîne; examinez les échantillons de *Polygonum Hydropiper* qui vous présenteront un aspect particulier, et goûtez ». En somme, je ne crois pas qu'il y ait lieu de tenir compte de l'opinion de Boreau, d'abord parce que la description qu'il donne dans sa *Flore* ne correspond exactement à aucun des *Polygonum* qui aient été, que je sache, récoltés à Angers. Ensuite, et surtout, parce que tous les échantillons que j'ai vus étiquetés par lui se rapportent à des types différents et faciles à reconnaître. La plante conservée en son herbier en multiples exemplaires n'est autre que le vulgaire *P. dubium* : une autre déterminée par lui dans l'herbier Provost est mon *P. intermedium*. Effectivement si l'on essaye d'analyser ma plante à l'aide du tableau dichotomique de la page 265 de la *Flore du Centre*, on arrive directement à *P. mite*.

L'opinion de Koch et des Allemands admettant que la descrip-

tion de SCHRANK vise le *Polygonum dubium* n'a pas manqué d'entraîner la masse des descripteurs. Si cette assimilation paraît hors de doute, on peut contester du moins la convenance du terme de *P. mite* appliquée à la plante, à cause de son ambiguïté. Pour COSSON et GERMAIN, c'est une espèce collective comprenant le *P. minus* de HUDSON; pour FRIES c'est une sous-espèce à subordonner au *P. Persicaria*, etc.

Outre la plante européenne, dont il a été question jusqu'ici, il en existe une autre dans l'Amérique du Nord, qui fut décrite sous le même nom de *Polygonum mite* par PERSOON quelques années après SCHRANK. S'il est vrai qu'elle n'est autre que le *P. hydropiperoides* de MICHAUX, qui serait lui-même l'hybride *P. Hydropiperi-dubium*, cette assimilation nous fait revenir au sens adopté par GRENIER et GODRON.

Concluons donc que, dans les ouvrages où l'on ne tient pas compte des hybrides, le *Polygonum mite* doit être relégué au rang de synonyme douteux, ou même passé sous silence, comme faisait LLOYD, comme n'ayant guère plus de précision aujourd'hui que l'antique *Persicaria mitis* de BAUHIN.

M. Capitaine fait la communication suivante :

A propos du × *Verbascum Humnickii* Franch.;

PAR M. LOUIS CAPITAINE.

J'ai eu la bonne fortune de découvrir cet été, dans le département de la Seine-Inférieure, près de Caudebec-en-Caux, sur la route de St-Wandrille à Blacqueville, près du lieu dit « Tous Vents », un pied du rare hybride × VERBASCUM HUMNICKII Franchet, et j'en profite pour signaler, en même temps que cette localité nouvelle, quelques détails au sujet de cette plante.

FRANCHET, dans son *Essai sur le genre Verbascum*, page 110, décrit le *V. Humnickii* comme un hybride de *Thapsus* et de *thapsiforme*, sans indiquer le sens du croisement, et donne de la plante la description suivante : « Tige cylindracée rameuse, à rameaux épais, dressés. Feuilles caulinaires inférieures, inégalement crénelées, dentées, atténuées en pétiole presque aussi long qu'elles, ovales lancéolées; les caulinaires moyennes et